

# **LES ARCHIVES D'UN AGENT D'ÉMIGRATION BASQUE, ENTRE 1945 ET 1975 (ÉMIGRATION DES BASQUES DU NORD)**

**JEAN-ERIC BRANAA**

Université Paris IV-Sorbonne, Francia

## **INTRODUCTION: LE PROBLEME DES CHIFFRES**

Parmi les nombreux travaux que l'on peut trouver à propos de l'émigration basque, que ce soient des thèses de maîtrise ou de doctorat, ou toute autre étude contemporaine sérieuse sur ce sujet, ces travaux donc, se limitent le plus souvent à l'aspect compréhensif de la vie des Basques aux Etats-Unis. L'observation est alors la source du travail. Ainsi, cette exploration se concentre davantage sur le procédé à partir duquel l'assimilation se réalise pour les Basques de la première, deuxième ou troisième génération. De telles études enrichissent la connaissance sur la culture basque dans son ensemble et sur le comportement marital en particulier, et nous montrent comment, et dans quelle mesure, les Basques se sont adaptés à la vie américaine.

D'autres études existent sur ce sujet; ce sont le plus souvent des études historiques, qui insistent généralement sur le rôle du sport et des loisirs communs de cette population comme facteurs déterminants expliquant le préexistence de critères ethniques différentiatifs.

Mais on peut reprocher à toutes ces études le manque de chiffres précis. La principale raison qui explique cette absence résulte dans le fait que le gouvernement français a voulu pendant très longtemps empêcher l'encouragement implicite d'un tel mouvement. Il est vrai aussi que les Français voulaient freiner tout sentiment nationaliste local. De l'autre côté de l'Atlantique, le bureau du recensement américain ne reconnaît pas l'Euskadi comme une nation en tant que tel; ses habitants sont classifiés soit comme Français, soit comme Espagnol. On comprend dès lors qu'aucune statistique officielle ne soit disponible. A cela, il faut ajouter le problème de la définition de qui est Basque aux Etats-Unis, ce qui rend presque impossible de donner le moindre chiffre précis en ce qui concerne la situation contemporaine et l'importance globale de ce mouvement migratoire aux Etats-Unis.

Les chercheurs sont donc contraints à une enquête très minutieuse à l'intérieur de cette communauté basque aux Etats-Unis. Mais cette méthode est très ardue et décourageante, et ne permet pas vraiment de considérer la multiplicité. Personne ne peut donc donner un chiffre précis du nombre de Basques qui émigrèrent aux Etats-Unis.

On dit souvent qu'il y eut un déclin de ce mouvement migratoire dans la période moderne, à partir de la seconde guerre mondiale. Ce déclin de l'immigration aux Etats-Unis serait évident, d'après certains observateurs, en regard d'un certain nombre de facteurs: les traditionnels hôtels basques auraient été contraints de faire évoluer leur activité, passant de l'activité principale de logement, à celle de bar ou de restaurant; l'activité de berger n'est plus principalement sous domination basque comme ce fut le cas dans le passé. Aujourd'hui, les Mexicains y sont plus nombreux. Enfin, les critères qui expliquaient le départ ne sont plus présents au Pays Basque; ces critères peuvent être listés assez aisément: bas salaires en France, difficultés de vie au Pays Basque, raisons professionnelles, politiques, et même le "rêve américain".

Cependant, la période 1945-1975 a connu une reprise très nette de l'ancien courant vers les Etats-Unis. Pendant des siècles, une foule de gens a quitté le Pays Basque. Depuis la seconde guerre mondiale, le mouvement d'émigration est principalement tourné vers les Etats-Unis, et plus précisément centré autour de la Californie. Le problème est alors de déterminer pourquoi ces Basques ont quitté leur pays natal, et ensuite, de découvrir pourquoi ils ont choisi de s'installer particulièrement dans ce pays, et non dans un autre. Cette question particulièrement troublante aurait pu rester sans réponse si les archives de Charles Iriart n'avaient pas été découvertes.

#### UN AGENT D'ÉMIGRATION BASQUE DE LA PERIODE MODERNE: CHARLES IRIART

Charles Iriart était une figure importante de ce mouvement d'émigration des Basques vers les Etats-Unis. Il était Basque lui-même, bien que né à Reno, dans le Nevada. Une fois revenu dans le Vieux Pays, son occupation principale fut de faciliter le voyage que ses compatriotes voulaient effectuer aux Etats-Unis.

Le travail des agents commença au début du XIX<sup>ème</sup> siècle. A cette époque, les agents étaient payés pour faire ce travail. Très souvent, ils n'avaient aucun lien préalable avec le Pays Basque et n'étaient pas Basque eux-mêmes. La méthode la plus employée consistait à payer le voyage aux candidats. Il faut se souvenir que ces agents agissaient à la demande, suivant les nécessités de main d'oeuvre espérées dans le pays d'accueil.

Mais, bientôt, les agents d'émigration n'eurent plus à tenter de favoriser cette tendance au départ. Le Rêve Américain fut à elle-seule une raison assez forte pour décider beaucoup d'hésitants, et l'agent, ou celui qu'on nommait ainsi, se contenta d'offrir des facilités dans les démarches du voyage. Beaucoup de ceux qui occupèrent ce rôle ne furent même pas payés, parce qu'ils n'étaient pas directement rattachés à une firme.

Dans le période entre les années 30 et 50, le mouvement d'émigration fut conduit par M. Santraud de Bordeaux. Avant que n'éclate la guerre, M. Duny, également de Bordeaux, s'était lancé dans la même activité. Entre 1945 et 1950, Charles Iriart fit de même. Charles Iriart habitait Saint Jean Pied de Port. Il fut pour ainsi dire la personne qui contrôla la quasi-totalité des départs vers les Etats-Unis entre 1945 et 1975.

Son travail ne fut pas un travail de porte-à-porte: la motivation existait déjà. Tous les facteurs mentionnés précédemment avaient conduit à un désir sourd de voyage à travers l'océan. En fait, Charles Iriart, fut davantage un agent de voyage, un peu spécialisé il est vrai, dans l'aller simple vers les Etats-Unis. A cette spécificité d'agent de voyage, M. Iriart ajoutait le plus, celui qui le conduisait à s'occuper aussi des formalités nécessaires au départ. Parce qu'il était familier aussi bien des affaires basques que, dans une large mesure, des affaires américaines, il fut écouté pour ses conseils et joua très souvent le rôle de confident. Il reprenait là le rôle de l'agent d'émigration dans sa tâche incitatrice au départ. C'est par son intermédiaire, et grâce à ses connaissances personnelles, que beaucoup de Basques trouvèrent un emploi: il les mettait en contact avec des employeurs possibles, des rancheros qui engageaient des bergers. Enfin Charles Iriart s'occupaient de toutes les formalités et procédures pour l'obtention des visas.

Le désir de départ était si fort que le lundi, jour d'enregistrement chez Charles Iriart, les gens faisaient la queue devant son agence.

## LES ARCHIVES: PRESENTATION

Dans leur énorme étude sur cette question, "Amerikanuak or Basques of the New World", William Douglass et Jon Bilbao écrivent que 50000 Basques, ou de descendance basque, vivent actuellement aux Etats-Unis. Durant sa période d'activité, Charles Iriart a aidé 5000 d'entre eux à rejoindre l'autre rive de l'Atlantique. Ce dernier chiffre semble donc donner raison au premier, celui de Douglass et Bilbao, et démontre en tous cas qu'il n'est certainement pas surestimé. Cette aventure formidable a été écrite, jour après jour, année après année,

dans trois grands livres que nous appellerons désormais les archives de Charles Iriart.

Le minimum qui puisse être trouvé dans ces archives est le nom et le prénom du migrant. Mais, très souvent, nous disposons aussi de l'adresse ou du lieu de départ et du lieu d'arrivée. Dans la plupart des cas enfin, sont indiqués le nom, le prénom, l'adresse, le nom de la maison -ce qui est un renseignement précieux au Pays Basque-, le lieu de départ, le lieu d'arrivée, et une adresse qui est certainement celle de l'émigrant aux Etats-Unis. Cette dernière adresse correspond bien souvent à celle d'un hôtel basque (à San Francisco, Los Angeles, Bakersfield, et Réno).

Dans une proportion moindre, il y a aussi la date de naissance et le lieu de naissance.

Ces informations nous donne alors la possibilité de conduire une véritable étude de l'émigration basque, et même de déterminer le rôle exact de ce mouvement dans celui plus global de l'émigration française; ceci fut donc réalisé dans une thèse de doctorat présentée à la Sorbonne (France); elle a notamment montré le rôle majeur de l'émigration basque, tout comme celui des Bretons.

Grâce aux archives de Charles Iriart, il a été possible de réaliser plusieurs tableaux, dont certains contredisent des recherches antérieures ou des conclusions aléatoires sur ce sujet.

## METHODE ET LIMITES

Il a tout d'abord été opéré à un comptage simple: cette opération était nécessaire pour dresser une table chronologique des départs. Concernant les informations sociologiques, il était alors utile de compléter cette opération par une comparaison avec les autres études existantes et par une étude personnelles complémentaire réalisée à partir d'un échantillonnage.

Mais il est faux de dire que la question de l'émigration a été résolue à travers ces renseignements. Nous devons considérer que Charles Iriart n'avait aucune obligation de reporter ces informations chaque jour, ou pour chaque cas; ne sommes-nous pas cependant enclin à penser que cette absence d'obligation, associée au nombre étonnamment élevé de cas, est justement une preuve de sérieux?. Qui aurait pu réaliser un tel travail, durant trente an, s'il n'avait pas été déterminé à le faire avec le plus grand sérieux et la plus grande perfection?. Charles Iriart, ainsi, possédait très certainement une grande volonté de faire un bon travail.

## FAITS ET CHIFFRES REVELES PAR CES LIVRES

A partir des informations contenues dans les archives de Charles Iriart, il peut être estimé qu'au moins 5000 Basques ont émigré durant la période moderne, entre 1945 et 1975.

### IMPORTANCE DE LA MER

La première idée que les archives contredisent est le fait que cette émigration basque était le fait de marins. Evidemment cette mobilité à un rapport certain avec la situation géographique privilégiée en bord de mer: Juan de la Cosa était avec Colomb lors de son deuxième voyage et en 1500 il a dessiné la première carte que nous ayons de l'Amérique. A cette époque l'installation dans l'estuaire du Saint Laurent était en rapport direct avec le commerce du vin. Les lieux d'embarquement avaient pour nom Bayonne, Biarritz, Saint Jean de Luz, et Ciboure. Il semble très difficile de trouver une quelconque preuve qui démontrerait que les Basques qui n'habitaient pas les zones côtières pourraient avoir participé à ces mouvements d'émigration. Le fait que les plus grandes villes du Pays Basque du Nord soient toutes situées sur la côte pourrait nous amener à croire que cela est toujours vrai. Mais les archives semblent démontrer que la réalité est différente.

### DÉFINITION: LES ZONES DE DÉPARTS

A partir des informations contenues dans les archives, nous pouvons découper le Pays Basque en différentes zones. Ces endroits seront appelés des "foyers d'émigration". Cette expression signifie que ces lieux ont été de façon certaine des points de départ, et qu'il est probable, sinon possible, qu'il y ait eu d'autres départs antérieurs depuis ces villes ou villages.

Ces foyers sont au nombre de dix-neuf. Ils correspondent au chef lieu de canton:

tableau 1 : LES FOYERS D'EMIGRATION  
Période 1945-1975 (archives de Charles Iriart)

Ascain	Hasparren	Saint Jean Pied de Port
Bayonne	Iholdy	Saint Palais
Biarritz	Licq Atherey	Saint Pierre d'Irube
Bidart	Mauléon	Ustaritz
Boucau	Ossès	
Cambo	Saint Etienne de Baigorry	
Hendaye	Saint Jean de Luz	

## DIFFÉRENCES GÉOGRAPHIQUES

Sept de ces foyers sont des zones côtières: Anglet, Bayonne, Bidart, Boucau, Hendaye, et Saint Jean de Luz. Cela représente 40% de l'ensemble des foyers d'émigration. Ceci, additionné aux chiffres de la population semble donc prouver que l'émigration basque est surtout due aux régions bordant l'Atlantique.

les foyers d'émigration situés en plaine -ou très basse montagne ne sont pas non plus très éloignés de ces régions marines. Ils sont au nombre de six: Saint Pierre d'Irube, Hasparren, Cambo, Ustaritz, Ascain et Mauléon. Mis à part Mauléon, tous les autres points sont situés dans le Labourd. Cette province compte donc douze foyers d'émigration sur dix neuf, soit 63,16% des probabilités de départs en ce qui concerne les lieux.

Les zones de montagne (moyenne et haute montagne) sont également au nombre de six: Saint Palais, Iholdy, Saint Etienne de Baigorri, Saint Jean Pied de Port, Licq Atherey. Ce dernier point est situé en Soule. Tous les autres appartiennent à la province de Basse Navarre.

Une observation plus fine des foyers d'émigration fait apparaître une inégalité en qualité et en quantité: c'était déjà le cas quant à leur population.

La différence en qualité se vérifie par la subdivision qui peut être opérée dans la classification de ces foyers d'émigration: il y a ceux qui ne répondent à cette appellation de "foyer d'émigration" que parce qu'il y a une ou deux villes (ou village) qui sont concernés dans leur voisinage immédiat. Ceci se vérifie dans 50% des cas et notamment dans la quasi totalité des foyers côtiers (Anglet, Bayonne, Biarritz, Boucau, Hendaye, Saint Jean de Luz), et une part importante de ceux situés en plaine (Ascain, Saint Pierre d'Irube). Licq Atherey est l'exception en ce qui concerne les régions montagneuses car il n'y a qu'à Saint Engrace, en ce qui concerne le voisinage de Licq Atherey, que des départs ont été enregistrés. Cette exception mise de côté, les zones de montagne se caractérisent par des départs qui sont très bien répartis sur l'ensemble des villages, ce qui pourrait indiquer un mal de vivre plus profond et, par conséquent, un désir plus grand de départ. Chaque foyer d'émigration en montagne compte entre quatre et vingt deux lieux différents, le minimum étant enregistré à Saint Etienne de Baigorri et le maximum à Saint Jean Pied de Port.

La différence étant également quantitative, le nombre d'émigrants issus de chaque foyer d'émigration est très différent et se situe sur une échelle très large : on peut compter entre 2 et 962 émigrants suivant le lieu, pour la même période de 30 ans environ:

tableau 2 : NOMBRE D'EMIGRANTS PAR FOYER D'EMIGRATION  
Période 1945-1975 (archives de Charles Iriart)

Ascain	28
Bayonne	12
Biarritz	57
Bidart	27
Boucau	3
Cambo	126
Hendaye	18
Hasparren	259
Iholdy	192
Licq Atherey	5
Mauléon	42
Ossès	363
Saint Etienne de Baigorry	617
Saint Jean de Luz	2
Saint Jean Pied de Port	962
Saint Palais	217
Saint Pierre d'Irube	12
Ustaritz	39

Les chiffres que nous indique Charles Iriart dans ses relevés semblent indiquer qu'il n'y a pas de corrélation entre le taux de population dans un lieu et l'importance de ce lieu dans les mouvements d'émigration. Si on observe les lieux à forte densité de population et les foyers d'émigration avec une forte proportion d'émigrants, on s'aperçoit que le lien entre ces deux conditions est très mince et que, si la population est concentrée sur le littoral, les émigrants soient principalement issus des zones centrales du Pays Basque.

A partir de ces premières analyses, on peut donc déjà conclure que:

- 1) Il n'y a pas de lien étroit entre l'importance de la population et l'engouement pour le mouvement de départ.
- 2) Le contraire est également faux: il n'y a pas de lien étroit entre une faible densité de population et l'engouement pour le mouvement de départ, ou du moins, ce lien n'existe pas pour l'ensemble du Pays Basque, les émigrants souletains ne représentant qu'une proportion négligeable dans le mouvement d'ensemble.
- 3) La Basse Navarre semble être la province qui connaît l'émigration la plus forte.

Ce dernier point est très important. Il s'agira, en effet, de préciser la raison de cette prédominance. Il reste aussi à prouver que cette prédominance est régulière dans le temps et en nombre d'émigrants.

On s'aperçoit donc que l'apparente influence de la mer n'est pas une raison suffisante pour expliquer la tendance au départ pour le Pays

Basque. Si plusieurs cas de foyers d'émigration sont enregistrés dans des zones cotières, l'essentiel des départs semble provenir de la région centrale du Pays Basque, en particulier la Basse Navarre.

## VAGUES D'ÉMIGRATION

### Provinces

L'émigration est répartie de façon très inégale suivant les provinces.

La région orientale du Pays Basque est la moins touchée par ce phénomène. Ceci était déjà pressenti, il restait à le chiffrer. Les foyers d'émigration souletins ne sont qu'au nombre de deux: Mauléon et Licq Atherey. Le foyer Mauléonais compte 42 émigrants pour les vingt-sept années concernées. C'est peu si on considère que Mauléon est le centre de la Soule. Licq Atherey, ou plutôt Saint Engrace, compte 5 émigrants pour la même période.

Le Labourd compte des villes plus importantes. Toutes les villes de cette province sont plus ou moins touchées par l'émigration. Mais les foyers Labourdins peuvent être classés en trois catégories ; d'une part, il y a ceux qui comptent une population très importante et une émigration assez faible. C'est le cas de toutes les villes côtières (Boucau, Anglet, Biarritz, Bidart, Saint Jean de Luz et Hendaye).

Comme cela a déjà été vu, il y a la catégorie qui englobe Cambo et Hasparren et qui se caractérise par une population faible pour une émigration relativement élevée.

La Basse Navarre se distingue par une population moyenne ou faible et une émigration forte. Le graphique de répartition de l'émigration par provinces, est suffisamment parlant. Il ne s'agit pas de jouer avec des chiffres pour déterminer quelle province domine le mouvement d'émigration. Tous les chiffres confirment ce mouvement qui s'étend à tous les points de la Basse Navarre: 192 à Iholdy et 217 à Saint Palais, 363 à Ossès, 617 à Saint Etienne de Baigorry et 962 à Saint-Jean-Pied-de Port.

L'importance de l'émigration issue de Basse Navarre est incontestable. De même, il ne peut être contesté le peu d'importance de la Soule pour cette même émigration. Pour renforcer cette observation, la répartition a été faite par rapport à l'ensemble des données contenues dans les archives de Charles Iriart, y compris celles qui désignaient un point de départ extérieur au Pays Basque et celles qui n'en désignaient aucun, et qui sont labellisées "inconnu". Le résultat de cette répartition est de réduire encore l'influence de la Soule sur cette émigration, puisqu'elle ne totalise plus que 4% du total, soit moins que le total de départs



extérieurs au Pays Basque. Cette répartition permet également de chiffrer l'émigration issue du Labourd (20,4%) et celle issue de Basse Navarre (65,4%).

#### LES FOYERS D'ÉMIGRATION

Si l'importance de la Basse Navarre dans l'émigration basque est incontestable du point de vue numérique, il existe pourtant une opposition de taille pour reconnaître cette importance de façon absolue: contrairement au Labourd, la Basse Navarre est constituée d'une multitude de petits villages regroupés autour d'un chef-lieu. C'est le nom de ce chef-lieu qui a finalement été retenu comme nom de foyer d'émigration, mais ce sont les chiffres conjugués de tous ces villages qui ont servi pour les différentes observations.

Les foyers d'émigration sont donc une vitrine et les chiffres qui ont été avancés pour chacun d'entre eux ne sont significatifs que par rapport au nombre de villages considérés. Ceci n'est pas un point négligeable car cela peut changer l'ensemble du jugement porté sur ce mouvement migratoire à la suite des premières observations.

1) Dans 11 cas sur 19, le nombre de villages dépendant d'un même foyer d'émigration a été inférieur ou égal à trois: Anglet, Ascain, Bayonne, Biarritz, Bayonne, Bidart, Boucau, Hendaye, Licq Atherey, Saint Jean de Luz, Saint Pierre d'Irube et Ustaritz.

2) Sept foyers parmi les 11 précités se limitent à une seule ville (ou village), et un cas concerne un village qui est évidemment plus petit que son chef-lieu (Licq Atherey pour Saint Engrace).

3) Huit foyers sont donc constitués par plus de trois villages. Parmi ceux-là, deux en comptent plus de dix :

- Saint Palais	17
- Saint-Jean-Pied-de-Port	22

Cambo, Hasparren, Iholdy et Mauléon en comptent chacun six.

Ces chiffres vont donc considérablement remettre en question les conclusions qui commençaient à se dessiner: s'il est établi que la Basse Navarre est la province qui a connu l'émigration la plus forte, la même certitude n'existe plus pour Saint-Jean-Pied-de-Port en tant que foyer d'émigration, et à fortiori en tant que ville. La question peut même se poser de savoir si un ou plusieurs foyers d'émigration situés en Labourd peuvent avoir connu une émigration plus forte que ceux situés en Basse Navarre. Il était donc intéressant de calculer la moyenne des départs pour chaque foyer d'émigration par rapport au nombre réel de départs constatés et au nombre de villages considérés:

tableau 3 : FOYER D'EMIGRATION, MOYENNE DES DEPARTS  
Période 1945-1975 (archives de Charles Iriart)

Anglet	28
Ascaïn	6
Bayonne	26
Biarritz	57
Bidart	6,8
Boucau	3
Cambo	21
Hendaye	18
Hasparren	43,2
Iholdy	32
Licq Atherey	5
Mauléon	7
Ossès	72,6
Saint Etienne de Baigorri	154,3
Saint Jean de Luz	2
Saint-Jean-Pied-de-Port	43,7
Saint Palais	12,8
Saint Pierre d'Irube	6
Ustaritz	13

Le calcul n'était pas inutile: en effet, le fait que l'émigration ait été plus forte en Basse Navarre pouvait ne tenir qu'à l'existence d'un plus grand nombre de village. Le calcul de la moyenne de cette émigration pour chaque foyer d'émigration permet d'obtenir un ensemble plus cohérent: il n'y a plus de différences si énormes entre les régions du littoral et celles de montagne.

Le résultat de ce calcul permet en outre de situer les véritables sources de l'émigration, c'est à dire les foyers qui ont donné une véritable force à ce mouvement en fournissant une émigration assez nombreuse. On s'aperçoit ainsi qu'Anglet, Bayonne, Biarritz, Cambo, Hasparren, Iholdy, Ossès, Saint Etienne de Baigorri et Saint-Jean-Pied de-Port sont des sources importantes, ce qui confirme toutes les observations précédentes, qui indiquaient déjà cette concentration dans la région de Saint-Jean-Pied-de-Port et cette route qui se dessine jus qu'à la mer.

Par contre, Saint Palais n'apparaît plus comme étant une zone importante pour l'émigration. Il y a également confirmation du rôle plus modeste joué par des foyers comme Hendaye, Saint Jean de Luz, Ascaïn, Bidart, Boucau, Saint Pierre d'Irube, Mauléon et Licq Atherey.

## Les villes

Après avoir déterminé que la Basse Navarre est la zone la plus favorable à l'émigration et que la région de Saint Etienne de Baigorry est le centre de cette zone, il reste encore à déterminer les raisons et les influences sur le développement de ces villes. Il a donc été procédé au calcul du pourcentage de l'émigration pour chaque ville ou village par rapport à la population réelle en 1990 (date du dernier recensement). Ce calcul a été fait à partir des données fournies par l'INSEE.

On s'aperçoit que si l'émigration la plus forte est enregistrée à Saint Etienne de Baigorry en chiffre réel (617 départs sur la période considérée), l'émigration la plus forte en pourcentage par rapport à la population -et donc qui influence davantage la vie et le développement de la ville ou du village- a été enregistrée à Urepel. Mais ceci reste cohérent avec l'ensemble des résultats. En effet, Urepel dépend de Saint Etienne de Baigorry. Il en est de même pour Banca et la ville même de Saint Etienne de Baigorry, les trois villes connaissant toutes un taux d'émigration supérieur à 6% de leur population totale.

Les autres villes répondant à des conditions identiques sont Bussunariats, Lacarre, Arnéguy, Estérençuby, Uhart Cize et Gamarthe qui appartiennent au foyer de Saint-Jean-Pied-de-Port, ainsi qu'Ossès.

Tous les lieux à fort pourcentage de départ par rapport à leur population sont donc situés en Basse Navarre, et plus précisément dans le voisinage de saint Etienne de Baigorry et de Saint Jean Pied de Port. Il n'y a qu'une seule exception avec Arhansus (qui est proche de Saint Palais). Si ce fort pourcentage peut facilement être expliqué dans la majorité des cas par le fait qu'une population très réduite fausse certainement les résultats, cette explication paraît moins plausible dans le cas d'Ossès (678 habitants avec un taux d'émigration de 9,3%), et encore moins pour Saint Etienne de Baigorry (1691 habitants avec un taux d'émigration de 6,9%).

Un début d'explication doit pouvoir être trouvé dans la proximité des lieux concernés du domicile de Charles Iriart, ce qui pourrait être appelé une "zone d'influence".

## ÉMIGRATION FAMILIALE

Le pourcentage de départs en famille n'est pas très élevé pour l'ensemble de la période. Il n'est en fait jamais supérieur à 15 % des relevés enregistrés dans les archives de Charles Iriart.

Les familles d'émigrants ne semblent pas correspondre à la cellule familiale moyenne: au pays Basque la famille est alors composée du père, de la mère et de quatre ou cinq enfants, mais les familles candida

tes à l'émigration ne sont composées que de deux ou trois enfants, ou de couples avec enfant unique.

Les enfants ne sont d'ailleurs pas très nombreux dans le total des émigrants. Certains sont déjà grands, et parfois partent seuls: ils ont alors dix-sept, dix-huit, dix-neuf ans. Les adolescents, de dix à seize ans, sont très peu représentés.

Les enfants sont souvent très petits. Il n'est pas rare que la demande se fasse alors que le dernier-né est âgé de moins d'un an.

La diversité est plus importante pour l'âge des adultes. Les émigrants isolés, probablement célibataires, garçons et filles, sont parfois très jeunes. On trouve aussi quelques personnes âgées, dont la plupart déclarent rejoindre leurs enfants. La classe d'âge la plus représentée est celle des adultes de vingt-cinq à cinquante ans.

#### AGE DES CANDIDATS À L'ÉMIGRATION

L'étude de l'âge de l'émigrant aboutit à une fourchette qui se situe entre 23 et 31 ans. Ceci n'est évidemment qu'une moyenne établie pour servir de repère. En regardant les chiffres de plus près, on s'aperçoit que l'âge moyen varie peu: il se situe toujours entre 27 et 31 ans. Les seules exceptions sont relevées en 1952, 1954 et 1962. Il faut néanmoins garder une très grande réserve vis à vis de ces chiffres car le nombre d'inconnues est considérable chaque année: 80 en 1964, 55 en 1965, 93 en 1966, 119 en 1967, 104 en 1968, 97 en 1969, 96 en 1970 et 125 en 1971, par exemple.

Cet âge moyen de départ de l'émigrant basque est en fait très régulier et tourne autour de l'âge de 26 ans.

C'est un âge régulièrement trouvé dans les cas d'émigration; ceci est confirmé par les analyses faites sur différentes communautés. Rien ne permet donc de prétendre qu'il s'agit certainement là d'une émigration à caractère temporaire. Si l'émigrant avait été plus âgé, son intention aurait pu être de revenir très rapidement, après avoir gagné suffisamment d'argent pour monter un commerce ou une exploitation dans sa région natale; cette hypothèse a été mise en avant dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle pour caractériser l'émigration basque par Louis Etcheverry. Cette explication a été par la suite reprise par Gabriel Olphe-Gaillard en 1905, et enfin le Père Lhande en 1910. Pour la période moderne, et qui concerne donc la présente étude, c'est toujours l'explication qui est fournie. Jean-Philippe Mathy, dans une thèse de 1984, l'argumente en précisant que les contrats offerts aux migrants étaient limités à trois ans, mesure imposée par la législation sur l'immigration des bergers. Le Père Lhande, et comme lui Louis Etcheverry, voyait dans l'émigration le moyen idéal pour échapper à la conscription. Le retour était l'évidence,

dès lors que le problème serait écarté. C'est la raison qui, nous ont présentée plusieurs émigrants comme ayant motivé leur propre décision d'émigrer.

William Douglass et Jon Bilbao, qui ont effectué un travail très en profondeur sur cette explication d'après guerre, n'avancent pas une explication différente :

Many emigrate to the New World and will return with their fortune made there. In some valleys of Navarre, for instance, young boys regularly emigrate at an early age to the Americas, leaving their sisters behind "para casa" as heirs to the houses of their birth. The sisters will then marry migrants who have returned while their own brothers come back many years later, presumably with an accumulated store of capital, and marry in the same vicinity women who, they too, were left "para casa" by their brothers.

On peut donc objecter que les chiffres collectés par Charles Iriart ne permettent pas de corroborer l'ensemble de ces analyses. C'est là la grande force de la source primaire, qui peut parfois contredire une opinion pourtant très largement répandue.

La question du retour englobe d'autres composantes que la simple considération de l'âge de départ. Elle n'est ici nécessaire que pour tenter de vérifier l'hypothèse de l'émigration temporaire. Peut-être, en effet, le facteur de l'âge avancé abonde-t-il dans le sens d'une émigration plus difficile?. Les racines étant plus profondes, la vie sociale et professionnelle souvent bien entamées, il est certainement plus dur de quitter son nid après 25 ans. L'émigration définitive est beaucoup plus envisageable au sortir de l'adolescence.

Il faut cependant tenir compte d'autres facteurs, comme les raisons économiques, politiques, ou personnelles de tout nature de l'émigrant. Cette question ne peut donc pas être tranchée sur une simple considération d'âge; mais on tiendra compte de cet âge moyen d'émigration: 26 ans.

L'explication donnée par le Père Lhande à cette mobilité est tout simplement l'atavisme. Ceci est régulièrement repris tout au long du <sup>xx</sup> siècle dans les travaux de recherches qui abordent l'émigration basque, et également bien entendu dans toute la littérature autour du sujet, dont le sérieux est parfois contestable.

Il est pourtant certain qu'aucune étude sur un échantillonnage aussi large n'a jamais été menée. De plus, les études jusqu'alors conduites ont toujours fait l'amalgame entre les Basques originaires du sud des Pyrénées et ceux originaires du nord de cette même chaîne de montagne. Comment croire réellement que le comportement ait été le même?

L'atavisme est une explication bien pratique. On ne peut pas la rejeter d'emblée, tant est complexe le problème de la preuve du comportement. De plus ce caractère est, il est vrai, bien souvent mis en avant

en ce qui concerne les Basques. Pierre Lhande défend avec force cette idée de l'atavisme basque:

La plupart des grandes nations ne sauraient invoquer aujourd'hui l'atavisme en un sens aussi fort et aussi plein. Dans leurs échanges incessants, leurs croisements continuels, la variété de leurs relations, elles ont mille fois embrouillé la maille sacrée de la filiation ancestrale. Elles ont mêlé à mille apports étrangers le courant atavique, celui qui leur eût apporté l'influence pure et antique de la race. Au contraire, dès un temps immémorial, la race basque était gîtée dans les gorges inaccessibles; elle s'y entourait d'une muraille impénétrable de traditions et d'idiomes; par son organisation en familles-souches, elle s'assurait la permanence du même sang aux mêmes foyers.

Cette idée de l'atavisme est évidemment appliquée au comportement en matière d'émigration:

Or ces aïeux (nous le prouverons à loisir dans les chapitres qui suivent) furent tous des hommes de mouvement et d'aventures. Pêcheurs ou pirates, capitaines ou chercheurs d'or, soldats ou apôtres, ils s'élançèrent vers toutes les plages dont le nom était parvenu à leurs oreilles ou dont leur instinct avait pressenti l'existence. Ils sillonnèrent toutes les mers; ils furent de toutes les grandes prouesses. De ces belles équipées d'ancêtres, le Basque a gardé le goût des voyages et je ne sais quelle insouciance superbe à ne regarder ni l'éloignement du but ni les difficultés de l'étape.

Bien sûr, ce type de discours ne peut convaincre personne au jourd'hui: comment prétendre que tous les Basques ont sillonné les mers lorsqu'on sait que 90% de la population n'avait jamais quitté les environs de son village?.

Il est navrant de constater qu'aucun chercheur ne se soit jamais penché sur une explication plus rationnelle, préférant systématiquement sacrifier l'étude de l'origine au profit sans doute d'une étude plus profonde de la situation de l'émigré dans la vie quotidienne.

Pourtant, une simple lecture du tableau de l'âge moyen d'émigration aux Etats-Unis nous démontre que le caractère uniforme (puisque atavique?) de cette émigration est loin d'être démontré. Il est en effet très clair qu'une seule explication ne pourrait à elle seule résoudre le mystère des raisons profondes de cette émigration. Les raisons d'émigration seront elles-aussi évoquées dans un chapitre spécifique.

Cependant, la détermination de l'âge moyen d'émigration par année permet de lever une ambiguïté: il semble en effet impossible de persévérer dans l'hypothèse du cadet qui quitte sa terre natale pour des raisons d'héritage. Ce motif de départ était aux yeux des érudits du début du siècle la raison majeure du dépeuplement des campagnes basquaises. Comment pourrait-on persévérer à défendre ce point de vue lorsque l'âge moyen d'émigration est de 26 ans, et même au-delà en 1948, 1950, 1956, 1957, 1960, 1961, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968 et 1973? Il fallait faire un sort à cette explication qui, si elle a été véri

fiée dans le passé, ne peut plus s'appliquer désormais à l'émigration d'après-guerre en tant que généralité vérifiée.

Pour les mêmes raisons -des moyennes d'âge annuelles très élevées- on peut écarter le départ des bergers. C'est pourtant là encore une idée très ancrée dans la conscience collective que la plupart des départs ont été dus à des jeunes gens qui avaient décroché un contrat de berger. Il paraît quand même improbable que les jeunes aient quitté une situation au Pays Basque pour le métier de berger. En considérant l'âge de 26 ans comme moyenne, il est raisonnable de penser que les émigrants potentiels avaient déjà goûté à la vie active et que, possédant une expérience professionnelle, il leur était possible de trouver un emploi au moins aussi lucratif au Pays Basque, ou tout au moins en France. Un émigré nous a expliqué que, pour lui, c'est une visite à un parent qui avait précédemment émigré qui l'a décidé à en faire autant. Selon sa propre définition, "aux Etats-Unis on pouvait gagner plus d'argent en travaillant moins". C'est ce qui lui a permis de quitter son précédent travail de cuisinier en France, sans trop de regrets. Cette explication d'une attirance pour un travail qui permet de gagner plus d'argent avec moins d'efforts détruit le mythe du berger.

Un autre émigrant qui était âgé de 25 ans lors de son départ a quitté sa terre natale dès son mariage: pour lui, cela signifiait les vrais débuts dans la vie et il voulait pouvoir faire ces débuts aux Etats-Unis, où il avait déjà de la famille (à Elko). Là encore, la situation de berger n'est pas abordée. Au-delà des cas anecdotiques, on peut effectivement relever des milliers de situations semblables après la seconde guerre mondiale.

Le cas des femmes est par contre plus problématique. Plusieurs hypothèses s'offrent au chercheur dans le cas de l'émigration féminine: s'agissait-il d'une émigration familiale ou d'une émigration individuelle? Dans le cas d'une émigration individuelle, les femmes portaient-elles sur les traces des hommes, en vue d'un hypothétique mariage? Ou bien tentaient-elles, elles-aussi, leur chance? Cette dernière hypothèse est tout à fait probable puisqu'il est notable que la femme a toujours eu au pays Basque un rôle social et professionnel équivalent à celui de l'homme. Les anciennes lois d'héritage en vigueur dans des temps très récents en sont une preuve indiscutable: l'aîné héritait de la totalité des biens, que l'aîné soit un homme ou une femme importait peu.

Mais il faut admettre que le rôle de la femme était avant tout d'élever les enfants et de tenir la maison. On ne peut donc être que très perplexe devant la moyenne d'âge des départs de la population féminine: 27 ans.

En dressant un tableau de l'âge moyen d'émigration aux Etats-Unis de la population féminine des écarts très importants apparaissent de

façon plus flagrante encore. Là encore, il semble qu'il y ait plusieurs réponses plutôt qu'une seule pour expliquer ces départs. Pour les années 1948, 1969, 1972, 1973 et 1974, nous avons affaire à des départs de jeunes filles. Il s'agit certainement de mariages récents. Les femmes accompagnent leur mari dans l'aventure de l'exode, tranchant ainsi avec l'ancienne attitude des migrants, qui avaient coutume de partir seuls. C'est peut-être la plus grande mutation que l'on puisse observer dans cette émigration de la période moderne.

Cette explication vaut peut-être pour une large part dans le cas de départs plus tardifs. Mais elle ne suffit pas à démontrer les départs de femmes âgées d'une trentaine d'années. Rappelons-nous que dans les années cinquante et soixante, une femme est considérée comme âgée après ses vingt-cinq ans. L'âge du mariage au Pays Basque est proche de dix-huit ans.

Les femmes qui émigrent ont en moyenne plus de vingt-cinq ans en 1949, 1951, 1953, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1961, 1962, 1964, 1965, 1966 et 1968. Cet âge est égal à vingt-cinq ans en 1954, 1963 et 1971 et il atteint ou dépasse trente ans en 1955, 1956, 1957, 1965, 1966 et 1968.

On peut avancer que la plupart de ces femmes sont allées rejoindre leur mari après quelques années de séparation: l'explication du rapprochement de conjoint semble correspondre aux résultats obtenus.

Il est certainement possible de progresser dans cette hypothèse en déterminant la répartition hommes/femmes de cette émigration et en se penchant également sur le cas de l'émigration familiale.

## SEXE

Dans le cas où l'hypothèse de l'émigration temporaire se vérifierait, on arriverait certainement à démontrer que cette émigration est essentiellement masculine. Ceci pour deux raisons:

- Les hommes sont plus enclin à l'émigration.
- Ce type d'émigration est plus répandu chez les hommes, la femme restant au pays et vivant avec le salaire de l'époux expatrié qui est envoyé pour subvenir aux besoins de la famille.

Les relevés des archives semblent confirmer que les hommes sont plus nombreux à participer à ce mouvement

## PROFESSION ET NIVEAU DE VIE DES ÉMIGRANTS

L'indication de la profession n'est que rarement reportée dans les trois grands livres qui constituent les archives des départs des Basques. Il serait donc maladroit de tenter de classer ces émigrants dans des



catégories définitives. Tout au plus pouvons-nous aborder ce domaine en considérant le lieu de départ et les professions possibles: la concentration des départs dans la zone située autour de Saint Etienne de Baigorry et Ossès limite en effet les professions des émigrants. C'est une région très agricole, composée de tout petits villages. Quelques artisans ont pu souffrir d'une désertification des campagnes et décider alors de partir pour l'Amérique; mais le cas le plus fréquent a dû être le départ d'un fermier ou d'un petit éleveur qui ne pouvait plus trouver dans le produit de sa terre ou de son troupeau de quoi le satisfaire.

La désertification des campagnes s'est faite ici par un départ pour les Etats-Unis, alors que dans d'autres régions de France on tentait de construire une nouvelle vie dans la ville voisine, ou à l'extrême, on rejoignait Paris.

L'existence d'un courant, d'une "filière" ancienne, explique en grande partie ce comportement. Ce n'est que parce que l'assurance d'une relative réussite était davantage perçue comme possible aux Etats-Unis, plus que dans les grandes villes françaises, que tant de Basques n'ont pas hésité à quitter la région par milliers.

#### CONCLUSION

Au cours de la période étudiée, on vient de voir que l'émigration était concentrée autour de la région de Saint-Jean-Pied-de-Port: Saint Etienne de Baigorry, Ossès, Urepel, Bussunarits, Lacarre, Banca,

Arnéguy ou Esterençuby. C'est dans cette zone que se concentrent plus de 70 % des départs pour la période considérée. Le foyer d'émigration ainsi cerné donne une nouvelle mesure à cette émigration: il ne s'agit pas d'une émigration côtière et l'exode rural n'est pas le seul facteur à prendre en compte. En effet, le reste du Pays Basque, bien que touché par le phénomène de la migration, n'est pas concerné par des départs de grande ampleur, capables d'être perçus comme un mouvement collectif.

On peut noter également que ce flux est limité à un mouvement de célibataire ou de couples sans enfants. Il est donc raisonnable de penser que l'âge et le sexe y sont pour quelque chose: peut-être ce mouvement est-il limité aux jeunes, sans attaches, qui émigreraient peut-être temporairement "pour avoir une expérience"?

L'importance des archives de Charles Iriart s'affiche dans la connaissance plus précise qu'elle nous apporte du mouvement migratoire basque. Grâce au travail de l'agent d'émigration, nous pouvons suivre presque pas à pas les candidats au départ et établir un panel de critères objectifs les concernant. L'introduction présentée ici, qui remet déjà en cause certains critères présentés assez souvent comme indubitables, nous apporte un éclairage nouveau qui relance l'étude des motivations et

confirme l'existence d'un courant migratoire moderne, qui se développe dans sa propre spécificité, même s'il s'inscrit dans la suite de plusieurs courants précédents.

Grâce aux archives qu'il a tenu, jour après jour, année après année, Charles Iriart se révèle comme la clé de voute du système migratoire basque des temps modernes: les renseignements qu'il a collecté dans ses trois grands livres nous indiquent en effet sans aucun doute quelle fut sa formidable participation à cette épopée.

L'arrivée peut aussi être étudiée à travers les informations fournies par Charles Iriart: si l'importance de l'hôtel basque se révèle être une évidence, en revanche le mythe du berger est à jamais détruit et renvoyé au placard du passé. Le Basque qui émigre à partir de la seconde guerre mondiale préfère s'installer dans les grandes villes de Californie et du Nevada, adoptant un comportement beaucoup plus urbain et empruntant des chemins différents pour atteindre la fortune souhaitée: il sera jardinier ou travaillera dans la restauration.

Ces archives sont donc incontestablement une richesse dans la connaissance du mouvement migratoire basque et dans l'histoire de ce peuple. Charles Iriart est un nouveau personnage qui inscrit son nom dans la mémoire collective: il est l'homme qui a facilité l'installation de près de 5000 Basques aux Etats-Unis entre 1945 et 1975.

#### BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE:

- ARRIZABALAGA, Marie-Pierre: A statistical Study of Basque immigration into California, Nevada, Idaho and Wyoming between 1900 and 1910. Basque Studies program, university of Reno, Nevada, 1986.
- BOUESNARD, Christiane: Basque emigration to California and Nevada since 1960. Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1976
- BRANAA, Jean-Eric: Les Basques d'Amérique, Edisud, Bayonne, 1989.
- BRANAA, Jean-Eric: Northern Basque emigration to California and the USA, Université Paris IV Sorbonne, 1988.
- BRANAA, Jean-Eric: L'Emigration française aux Etats-Unis, ses caractéristiques, ses spécificités régionales, période 1945-1975. Thèse de doctorat - Université Paris IV-Sorbonne, 1993.
- DECROOS, John Francis: The long journey: social integration and ethnicity maintenance among urban Basque of the San Francisco bay region. Associated Faculty press, Reno, 1983.
- DOUGLASS, William A. and BILBAO, Jon: Amerikanuak, Basques of the New World. University of Nevada Press, 1975.
- GACHITEGUY, Adrien: Les Basques dans l'Ouest américain. Ezkila, Bordeaux; 1955
- LHANDE, Pierre: L'émigration Basque. Nouvelle Librairie Nationale, Paris, 1910.
- MATHY, Jean-Philippe: L'émigration des Basques au Nevada et en Californie. Thèse de Doctorat. Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris, 1984.
- METRAUX, Bernard: A Basque emigration to the USA. université Paris IV-Sorbonne, 1975.
- VINSON, Julien: Les Basques et le Pays Basque. Librairie Leopold Cerf. Paris. 1882.